La modernisation des baux ruraux

De plus en plus les propriétaires ont tendance à ne consentir à leurs fermiers que des baux à court terme. Il faut en chercher la cause dans la fragilité des fortunes, le désir de nombre de bailleurs d'avoir toujours disponible leur patrimoine, et surtout l'instabilité des prix de toutes choses.

Les conséquences de ces fermages de courte durée, sont fort préjudiciables à la production ; nous ne saurions mieux faire que de rapporter ici, ce qu'écrit à ce sujet, P. Bernard, ingénieur agricole.

« Avec les baux de courte durée le fermier entrant reçoit des terres en mauvais état, il lui faut plusieurs années pour réparer le désastre commis par son prédécesseur ; il crée des prairies artificielles, fait des chaulages, apporte des fumures organiques, c'est la première période consacrée à remettre le domaine en état de fertilité. Les années suivantes, il maintient la production du sol et recueille le fruit de ses avances, c'est la période de jouissance. Pendant la 3e période, il réduit ses sacrifices au minimum et épuise ses terres ».

« Il se garde bien surtout d'améliorer, des concurrents pourraient surgir, l'évincer, ou provoquer une augmentation du fermage. De sorte qu'en fin de bail, si le fermier rend le domaine comme il l'a pris, sans l'avoir détérioré, le propriétaire n'a qu'à s'en louer ».

Ne sais-on pas, par ailleurs, que les fermages bi ou triannuels — **the tenure at will** — passés par les propriétaires irlandais, il y a une trentaine d'années, ont amené la misère des tenanciers, et conduit leur pauvre pays à la ruine. Il est donc de l'intérêt des deux parties, et aussi de l'intérêt général, que les bailleurs consentent des fermages à longue durée — 15 à 18 ans — ; de cette façon *les cultivateurs seront encouragés à entreprendre* toutes les améliorations désirables, susceptibles d'accroître la productivité de leurs exploitations, et leur profit personnel.

LES MODALITES DES FERMAGES PAYABLES EN DENREES

Les variations de notre pauvre monnaie, au cours de ces dernières années, ont particulièrement lésé les intérêts des propriétaires ruraux ; aussi se sont-ils préoccupés d'éviter les conséquences encore plus graves, que peut engendrer semblable situation.

Donnant la terre au fermier, il semble normal qu'une partie des produits puisse leur être attribuée. Dans ce cas, il doit être stipulé dans les contrats que le paiement des fermages sera réglé facultativemnt, au gré du propriétaire, soit en quotité de denrées, blé et viande, soit en une valeur représentative en monnaie, de ces denrées. Par ce côté, le propriétaire emprunte au mode spécial du métayage, le système de la redevance en nature, *comme prix de l'abandon de jouissance* qu'il concède au dernier.

Mais les difficultés surgissent lorsqu'il s'agit de fixer la quantité de denrées à livrer, ou pour arrêter les prix, devant servir de base d'évaluation.

Lorsqu'il s'agit de céréales, il est relativement facile de se reporter à une mercuriale officielle, en ce qui concerne la viande, la chose est plus délicate, cependant on peut observer que la courbe des cours moyens de la viande de boucherie, ne s'éloigne pas très sensiblement de celle des cours du froment, qu'elle même se rapproche de la courbe des cours de la livre anglaise sur la place de Paris. Le blé n'était-il pas avant guerre, lorsque la livre était au pair, au prix de 25 à 28 fr. ? N'est-il pas aujourd'hui à 152 et 156 fr lorsque le cours moyen de la livre s'établit aux environs de 150 à 154 fr.

Certes, la spéculation sur les changes, comme sur les blés, vient fausser ces données ; dans l'ensemble cependant, elles constituent des bases d'appréciation, suffisamment précises. On traiterait donc maintenant « à part des produits », ou plus exactement à la valeur de ceux-ci au cours du mois, ou du trimestre qui précède l'échéance du paiement, suivant convention passée entre les parties contractantes. De cette façon, le propriétaire est payé à un prix en rapport avec celui des produits agricoles.

QUELQUES EXEMPLES DE CLAUSES A INSERER DANS LES BAUX

Soit une exploitation où le froment constitue la principale culture. Le fermage est fixé sur la base minimum de 100 fr. l'hectare, avec impôts à la charge du preneur. Si le prix du blé dépasse 100 fr. au quintal, le preneur verse un supplément de 2 fr. 40 à l'hectare par franc d'augmentation du quintal, établi sur le cours des 3 derniers mois de l'année. Si celui-ci atteint 130 fr., le fermage sera de 100 × (30×2,40) = 172 fr.

Dans d'autres situations et suivant la fertilité des terres, le preneur paie 2, 3 et même 4 quintaux (1) de blé à l'hectare, plus une indemnité pour les bâtiments, les prix étant toujours calculés sur la moyenne des cotes officielles de la Bourse des grains de Lille.

Dans les régions de culture et d'élevage, l'hectare se concède moyennant 1 quintal de froment et 20 kilos de bœuf, ce qui, au taux actuel, représente 300 francs environ.

Cette méthode est en somme peu compliquée, l'exploitant ayant simplement à verser le montant de son fermage en espèce, mais en tenant compte du prix des denrées agricoles.

Les prix actuels des fermages ne sauraient suivre méthodiquement la progression des cours, les frais de culture sont en effet comparativement plus élevés qu'avant guerre. La prudence est de rigueur, qui sait en effet si la culture aujourd'hui prospère, ne subira pas dans les années à venir, une crise de prix aussi grave que celle qui a sévi avant guerre.

Quoique l'on ait dit, nulle disposition de loi ne s'oppose à ces sortes d'ententes entre bailleurs et preneurs ; il n'y a là rien de contradictoire avec les principes du fermage. *D'ailleurs le fermage payable en denrées* a été pratiqué de tous temps ; au 18e siècle suivant Pothier, et au 19e siècle en Picardie, dans le Gâtinais, comme en font foi les usages locaux du Loiret publiés en 1905.

LABOR.

(1) Le paiement du fermage au quintal est certes le plus rationnel, à l'abri de toute surprise.

ECHOS ET INFORMATIONS

EN FAVEUR DE L'ELEVAGE DU CHEVAL DE TRAIT

Dans le but d'encourager l'élevage du cheval de trait, la **Société du Cheval d'attelage** de France a décidé de mettre à la disposition de M. le Ministre de l'Agriculture (Direction des Haras) **un objet d'art en bronze,** représentant le cheval « West-Australian » de J. Bonheur, d'une valeur de 3.000 francs. Il sera attribué au propriétaire du plus bel étalon de 3 ans, présenté au Concours central des Animaux reproducteurs des espèces chevalines en 1926.

CHEZ LES PRODUCTEURS DE LAIT

Le sénateur Dorron a fait admettre à la dernière réunion de la C. G. L. la création de Commissions spéciales qui seraient chargées, d'accord avec les Pouvoirs publics d'établir par région le prix de vente du lait, en tenant compte du prix de revient véritable et de la rémunération légitime du producteur.

Puis, divers vœux ont été déposés, concernant les conditions de vente du lait propre et sain, et la détermination dans chaque département, par des techniciens, de la valeur normale du lait.

L'ENGRAISSEMENT DES PORCS

D'observations répétées faites dans les divers pays, il résulte qu'il est plus avantageux de placer les porcs à l'engrais sous des abris, d'une installation peu coûteuse, que dans les porcheries fermées. Dans celles-ci ils souffrent d'un excès de chaleur, deviennent souvent goutteux, l'engraissement est retardé, et ils prennent une mauvaise conformation.

UNE DES CAUSES DE LA HAUSSE DES PRIX

Dans les dix dernières années la superficie des terres incultes en France a augmenté de 878.000 hectares.

La décadence agricole de notre pays provoque la hausse des aliments, oblige le travailleur à dépenser plus de la moitié de son salaire pour se nourrir, et réduit le bien-être de chacun.

IL FAUT MULTIPLIER LES CHAMPS D'EXPERIENCE

Le cultivateur résiste souvent à la conférence, à la brochure, au catalogue qui préconisent les *méthodes nouvelles. Il ne résiste* pas au témoignage de ses yeux.

Le vrai moyen de combattre la routine est de multiplier les champs d'expériences.

De même, la mentalité des enfants se forme de 8 à 10 ans, et ne change plus guère ensuite; enseigner les bonnes méthodes, avoir à côté de l'École communale un champ d'expériences, c'est montrer ce que l'on enseigne, non seulement aux enfants, *mais aussi aux parents.* L'instituteur de campagne a en effet la mission sacrée de former des agriculteurs.

RHUM
JOCKEY-CLUB
ARCHAMBEAUD FRÈRES-BORDEAUX

EMPLOI D'INSPECTEUR DÉPARTEMENTAL DE L'HYGIÈNE

L'emploi d'inspecteur départemental de l'Hygiène et de la santé publiques dans le Nord est vacant à partir du 1er juin 1926. Le traitement attaché à la fonction est fixé à 25.000 francs et peut atteindre 30.000 francs par échelons successifs. Le nouveau titulaire de l'emploi sera désigné après un concours à deux degrés : 1° Concours sur titres qui sera éliminatoire ; 2° Concours sur épreuves entre les candidats choisis après le premier concours sur titres ; les scandidats doivent être Français, âgés de 30 ans au moins et 40 ans au plus. Le programme des épreuves sera adressé sur demande. Les inscriptions en vue de ce concours esront reçues à la Préfecture du Nord avant le 30 juin.

VILLES D'EAUX ET CENTRES DE SÉJOUR DE L'AUVERGNE

A partir du 15 mai 1926, les relations de Paris-P.-L.-M. avec l'Auvergne seront assurées comme suit :

Deux rapides par jour : l'un, VICHY-RAPIDE, avec 1re et 2e classes et wagon-restaurant. Paris, dép. 10 h.30 ; Vichy, arr. 16 h.24 ; l'autres, toutes classes et wagon-restaurant : Paris, dép. 13 h. 50 ; Vichy, arr. 19 h. 33 ; St-Etienne, arr. 21 h. 56.

Un express de nuit avec places de luxe : 1re, 2e et 3e classes : Paris, dép. 22 h. 40 ; Vichy, arr. 5 h. 40 ; Châtel-Guyon, arr. 7 h. 3 ; Clermont-Ferrand, arr. 6 h. 40 ; Royat, arr. 7 h. 7 ; Issoire, arr. 7 h. 33 ; Brioude, arr. 9 h. Correspondance à Clermont-Ferrand (du 22 mai au 30 septembre) et à Issoire (du 1er juin au 25 septembre), avec les auto-cars P.-L.-M. pour Saint-Nectaire, Murols, le Lac Chambon et le Mont-Dore.

Un 2e Express de nuit avec places de luxe, 1re, 2e et 3e classes, plus spécialement affecté aux relations de Paris avec Saint-Etienne : Paris, dép. 22 h. 10 ; St-Etienne, arr. 7 h. 30.

En outre, **un express de nuit** avec couchettes : 1re, 2e et 3e classes, assurera les relations de Paris-P.-L.-M. avec le Cantal et le Midi : Paris, dép. 20 h. 30 ; Clermont-Ferrand, arr. 3 h. 30 ; Issoire-aSint-Nectaire, arr. 4 h. 32 ; Brioude, arr. 5 h. 50 ; Saint-Flour, arr. 7 h. 50 ; Béziers, arr. 15 h. 22 ; Nîmes, arr. 13 h. 34.

Festival International de Musique à Billy-Montigny

LES 25 ET 26 JUILLET 1926

La ville de Billy-Montigny organise, pour les Dimanche et Lundi 25 et 26 juillet, un festival international auquel sont conviées les sociétés musicales fédérées. Celles-ci sont invitées à adhérer de préférence à ce festival, dont le Comité a sollicité et obtenu le patronage de la Fédération. Nous publions ci-dessous le règlement et la répartition des primes :

Règlement. — Le festival est ouvert aux sociétés musicales, harmonies, fanfares, trompettes, orphéons, accordéonistes, aux sociétés de gymnastique et d'éducation physique, ainsi qu'aux corps de sapeurs-pompiers. Des primes distinctes sont affectées à chacun de ces groupements.

Adhésions. — Les adhésions seront reçues jusqu'au premier juillet, dernier délai ; elles devront être adressées à M. L. Capillon, secrétaire du Comité. Mairie de Billy-Montigny. Les sociétés qui donneront leur adhésion après cette date ne pourront être inscrites au programme officiel, le Comité tenant essentiellement à ce que celui-ci soit imprimé suffisamment tôt pour qu'il puisse être envoyé aux sociétés adhérentes plusieurs jours avant le festival.

Réception. — A leur arrivée à Billy-Montigny, les sociétés seront reçues comme d'usage par des commissaires chargés de les accompagner pendant la durée de leur séjour.

Cortège et Défilé. — Le défilé est obligatoire, toutefois, le Comité, soucieux de réduire le plus possible le défilé, répartira les sociétés en deux groupes qui de ce fait n'auront qu'un parcours très restreint à effectuer. A la fin du défilé, la concentration des groupes se fera sur la place Mathieu et sera suivie immédiatement de la dislocation. A ce moment les corps des sapeurs-pompiers seront libres.

Exécutions musicales et autres. — A l'issue du défilé, les sociétés musicales se rendront aux lieux qui leur auront été assignés pour leur exécution. Elles devront jouer deux morceaux à leur choix, au tour de rôle indiqué au programme. Les sociétés de gymnastique et d'éducation physique se rendront aux lieux qui leur auront été assignés pour l'exécution de leurs mouvements d'ensemble.

Primes. — Les primes seront tirées au sort : la formule des tickets sera employée pour le tirage, chaque société ayant droit à autant de tickets qu'elle comptera de groupes de 10 membres ; toute fraction de 6 au minimum comptant pour un groupe complet. Le total des présences des sociétés musicales seront comptés avec les exécutants, le Président, le Vice-Président, le Directeur, le Porte-Bannière, le porte grosse-caisse. Pour les autres sociétés compteront dans l'effectif les présidents et vice-présidents, officiers, directeurs et porte-drapeaux, indépendamment des primes accordées aux sociétés, d'autres seront tirées au sort entre tous les chefs et directeurs d'une part et entre tous les membres participants d'autre part.

Tickets. — Les tickets seront remis aux sociétés musicales, sociétés de gymnastique et d'éducation physique par le commissaire de kiosque, de salle ou d'autres lieux, immédiatement après l'exécution de leur programme. Quant aux sociétés de sapeurs-pompiers, elles les recevront aussitôt la dislocation des mains de leurs commissaire qui, à l'aide des contrôleurs de groupes, auront fait au préalable, le dénombrement de leurs groupes respectifs. Toute société ne prenant pas part au défilé et n'exécutant son programme en entier, ne pourra prendre part au tirage des primes.

Tirage. — Le tirage au sort sera effectué le lendemain, à 15 heures, à la Mairie de Billy-Montigny ; les sociétés sont invitées à y envoyer des délégués ou à se faire représenter. Les sociétés locales de Billy-Montigny ne participeront pas au tirge Une retenue de 10 % destinée à être versée aux œuvres de bienfaisance de la Fédération sera faite sur les primes attribuées aux sociétés musicales.

Application du règlement. — Le Comité des Fêtes est seul juge de l'interprétation et de l'application du présent règlement ; si des modifications devaient y être apportées, les sociétés adhérentes en auraient de suite connaissance. Toutes infractions, contestations ou cas non prévus seront jugés par lui en toute équité et sans appel.

Répartition des primes. — Sociétés musicales, 6.175 fr ; sociétés de gymnastique, d'éducation physique, de sapeurs-pompiers, 4.275 fr. ; primes d'adhésion rapide pour toutes les sociétés, 425 fr. ; primes d'éloignements pour toutes les sociétés, 1.050 fr. ; primes aux chefs et directeurs, 300 fr. ; primes individuelles, 700 fr. Total 12.925 francs.

Soixante adhésions sont déjà parvenues au Comité ; les sociétés qui n'auraient pas reçu la feuille d'invitation sont priées d'en faire la demande à la Mairie de Billy-Montigny.

L'ECHENILLAGE DE PRINTEMPS

Il est rappelé que l'échenillage de printemps auquel sont astreints tous les exploitants de propriétés closes ou non closes, doit être terminé le 1er juillet prochain.

Les Bons de la Défense Nationale

La valeur du billet de banque est liée au crédit de l'Etat qui ne saurait se fortifier sans le concours de tous les citoyens. Epargner sans répit et placer son argent en BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE constitue le moyen le plus efficace pour assainir les finances publiques et le régime monétaire, mettre le Trésor à l'abri des surprises et stabiliser le change. L'essor de l'économie nationale dépend des efforts de chacun de nous à remplir ses devoirs de solidarité. Souscrire aux BONS DE LA DÉFENSE NATIONALE, c'est collaborer au relèvement financier de son pays et s'assurer pour l'avenir des disponibilités précieuses.

PRÈS DE 3 MILLIONS D'OUVRIERS ÉTRANGERS EN FRANCE

Le président de la Société des agriculteurs de France a entretenu l'Académie d'agriculture de l'immigration des ouvriers étrangers qui étaient en France le 1er janvier dernier, au nombre de 2.845.000. Un ouvrage de M. Marcel Paon, chef de service de la main-d'œuvre au ministère de l'Agriculture, envisage la création d'un Office national d'initiative privée sous le contrôle de l'État, qui serait chargé de surveiller et d'organiser ce mouvement que l'on pourrait craindre contraire aux intérêts du pays.

GASTON MINET, *Tailleur*
LILLE, 42, Rue de Paris, 42, LILLE
VETEMENTS TOUT FAITS et SUR MESURE
Spécialité de Costumes d'Enfants

BIBLIOGRAPHIE

Vient de paraître : (Edition de l'Eglantine) :

LA PRÉVENTION DU CHOMAGE ET LA STABILISATION ÉCONOMIQUE

Par HENRI FUSS

Chef du Service du Chômage au Bureau international du Travail (Genève)

Un volume : 6 fr. 50

Constitution d'un fonds d'assurance destiné à maintenir aux chômeurs leur pouvoir d'achat ; organisation de services de placement publics ; prévention des chômages saisonniers et visant au maintien de la stabilité de l'indice des prix et politique nécessitant le rétablissement d'un étalon monétaire ; collaboration internationale, etc.

Voilà les mesures que, dans cet ouvrage, Henri Fuss préconise afin [illegible] réduire le chômage à des proportions telles [illegible] n'apparaîtra plus, ni à la société ni aux individus, comme un mal redoutable, mais peut-être comme une possibilité bienvenue de repos occasionnels ».

La question est d'actualité, car le fléau du chômage frappe le monde, depuis quelques années, avec une violence redoublée : le nombre des travailleurs capables de travailler, désireux de travailler, ayant besoin de travailler pour gagner leur vie, et qui restent néanmoins sans emploi, s'élève encore à plusieurs millions.

LE SECRET D'UNE GRANDE ARTISTE

Toujours svelte, alerte, gaie, jalousée des autres, notre grande artiste F. D. doit au merveilleux THÉ de GOA sa constante jeunesse. Ce thé combat l'obésité : c'est une bo[illegible]n de régime. Toutes pharmacies. La boîte : 7 fr. —6—

T. S. F.

RADIO-PARIS, 25. — 12 h. 30 : 1. « Ki Ka Mo », marche chinoise ; 2. « Fleur Fragile », valse ; 3. « Hymne au Soleil », solo de violon ; 4. « Le Rêve de Phryné », prélude ; 5. « Alicante » ; 6. « Romance », solo de violoncelle ; 7. « Norvégia », fox trot ; 8. « Antar », trio ; 9. « Jabots et Dentelles », gavotte ; 10. « La Chasse », solo de violon ; 11. « Simple histoire » ; 12. « De la Rosée sur la Prairie » ; 13. « Propos berceurs » solo de violoncelle ; 14. « Ceux qui vous pleurent » ; 15. « Galanterie », intermezzo ; 16. « Flanerie » ; 17. « Le Fileul de Yo Yo », fantaisie. — 16 h. 45 : 1. « Havanaise », trio ; 2. « Premier mouvement de la Sonate en sol mineur ; 3. « Monologue » ; 4. a) « L[illegible] » ; b) « Scherzo Tarentelle », solo de violon ; 5. « Sonate » ; 6. « Esquisses Vénitiennes », trio. — 20 h.30 : 1. « Habanera » ; 2. a) « Le Rossignol chéri » ; b) « Chanson de Parasia » ; c) Air de « Sherourotchks » ; 3. « Ah ! les Parents ! », monologue ; 4. Ballet de « Samson et Dalila » ; 5. « La Bayadère ».

LONDRES. — 13 h. à 14 h. : Signaux horaires et concerts. —15 h 15 : Pour les écoles : musique élémentaire. — 16 h. 15 : Concert. — 17 h. 15 : Pour les enfants.— 20 h. : Concert varié. — 21 h. : « L'Attérissage du Requin », saynète. — 22 h. : Récital de valses pour piano. — 22 h. 30 à [illegible] h. : Musique de danse.

DAVENTRY. — 11 h : Quatuor. — 13 h. 24 h. : programme de Londres

BELGIQUE. — 17 h. : 1. « Frisson nouveau » ; 2. « Babillage » ; 3. « Nights of Sh[illegible] » ; 4. « Nocturne », pour piano ; 5. « Sérénade des Gilliotins » ; 6. « Chant printanier » ; 7. « Sérénade » ; 8. « Sérénade à Lisette » ; 9. « Menuet » ; 10. « Au bord de l'Etang » ; 11. « Au bord de l'eau » ; 12. « Marin les Bleus ». — 18 h. : 1. « Le Char » ; 2. a) « Abd Hassan » ; b) « Prélude » ; 3. « Deux danses polonaises » ; 4. « Le Vaisseau Fantôme » ; les trésors d'art de Bruxelles (les environs de Bruxelles). Conférence. — Deuxième partie : 1. « Waverley » ; 2. « Romance » ; 3. « Danses slaves » ; 4. « Scène de ballet historiques ».— 22 h. : Chroniques de l'Actualité ; Concert

Il faut en cette conjecture, faire des Pilules Pink une cure

Lorsque des symptômes comme ceux qui se manifestaient chez Mme Quierton se produisent, il n'y a pas à se tromper sur leur cause. Il s'agit bien de troubles dus à l'appauvrissement du sang ou à l'affaiblissement des nerfs, et les Pilules Pink sont bien, dans ces conditions, le remède le mieux indiqué, celui dont certainement l'efficacité sera immédiate et persistante. L'exemple de Mme Quierton le démontre d'ailleurs avec évidence :

Mme QUIERTON.

« Je peux dire que je suis très satisfaite des *Pilules Pink* — déclare Mme Quierton, demeurant à Ile-Bouchard (Indre-et-Loire). J'avais les nerfs malades et souffrais beaucoup de la tête. Les Pilules Pink m'ont bien débarrassée de ces souffrances. Depuis que j'en ai pris, je dors bien et j'ai bon appétit. »

« Je dors bien et j'ai bon appétit », c'est ce que vous lisez toujours dans les déclarations des personnes qui ont fait usage des Pilules Pink. Les Pilules Pink procurent un bon sommeil, parce qu'elles apaisent et fortifient les systèmes nerveux acités et déprimés. Elles donnent aussi de l'appétit, non seulement parce qu'elles restituent au sang la richesse en globules rouges nécessaire au bon fonctionnement de tous les organes, mais encore parce qu'elles agissent sur l'estomac même.

Les Pilules Pink possèdent un ensemble de propriétés qui en font un remède exceptionnellement actif contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, maux de tête, irrégularité des époques.

En vente dans toutes les pharmacies. Dépôt : Pharmacie P. Barret, 23, rue Ballu, Paris. 5 fr. 25 la boîte, 29 fr. les 6 boîtes, plus 0 fr. 75 de timbre-taxe par boîte.

GUIDE INDICATEUR LOUIS MASSON
Consultez le
LE PLUS COMPLET
LE PLUS PRATIQUE
Couverture rouge
Contient les lignes Belges
EN VENTE PARTOUT Tramways de Lille, Rues de Lille

Imprimerie du *Réveil du Nord*
186 bis, Rue de Paris, Lille
Le Gérant Emile GEST.

PLAGE DE DUNKERQUE-MALO-LES-BAINS (Nord)
La plus VASTE et la plus SURE du Littoral
Paradis des Enfants
KURSAAL, CASINO -:- COURSES, Concours Hippique -:- RÉGATES -:- TENNIS (8 Courts), FOOT-BALL -:- FÊTES DE SABLE -:- Concours d'AÉROPLAGES -:- KERMESSES, GYMKANAS CARNAVAL D'ÉTÉ le 15 Août -:- Etc., etc...
Pour tous renseignements, s'adresser au SYNDICAT D'INITIATIVE, 42 bis, Rue Clémenceau, à DUNKERQUE

Le Sang pur pour tous
Maladies de la peau, Clous, Furoncles, Ulcères et eczémas variqueux, Varices, Phlébites, Rhumatismes, Goutte, Douleurs, Artério - sclérose, Accidents féminins. - Des résultats qui font honneur à la médecine moderne.
Clous, Furoncles Maladies de peau
Douleurs - Goutte Rhumatismes
Maux de Jambes Varices - Phlébite
Lorsque le sang est troublé, il circule mal, intoxique l'organisme, cause les pires accidents ou cherche à se libérer de son trop plein malsain en le rejetant par l'épiderme. Les désordres sanguins se signalent par une hypertension artérielle et l'élévation du taux de l'urée, toujours suivis de douleurs dans le dos et de violents maux de tête. Puis, les veines se gonflent, il y a hémorroïdes, varices, compliquées ou non d'ulcères suppurants, voire même de phlébite. Chez les arthritiques, une crise goutteuse ou rhumatismale, quand ce n'est pas une éclosion d'eczéma, d'acné, d'herpès, de clous, de furoncles, de psoriasis, de sycosis, d'érythème, tiennent au sang impur, etc.... C'est aussi un sang troublé qui provoque les accidents féminins et menace la femme au moment du retour d'âge des plus cruelles infirmités. Peut-on se prémunir et se guérir des maladies du sang ? Certainement oui, par le
DÉPURATIF RICHELET
ou la cure de "rectification" sanguine
qui agit à la source même du mal pour en neutraliser la virulence et l'obliger à disparaître. Pas d'insuccès et quelles que soient l'ancienneté et la gravité du cas à traiter, car son action curative se multiplie dès le contact avec le liquide sanguin pour ne prendre fin qu'avec la guérison complète du malade. Mais, comme rien ne vous oblige à nous croire sur parole nous préférons laisser parler ceux qui, aujourd'hui guéris, ne manquent jamais de nous témoigner leur plus vive reconnaissance :
Depuis 16 ans, j'avais la jambe rongée d'ulcères qui ne cessaient de suppurer. Mon mari souffrait de rhumatismes et de douleurs. Notre docteur nous a conseillé votre Dépuratif Richelet qui nous a sauvés et permis de reprendre notre travail.
M. et Mme SULLIVAN.
à Villeneuve-le-Roi (Seine-et-Oise).
Atteint depuis 20 ans d'un mauvais eczéma et après avoir en vain tout essayé, j'ai la grande joie, après avoir suivi à la lettre votre traitement Richelet, d'être enfin délivré de ce mal obsédant sans conserver la moindre trace.
Monsieur Sylvain POLET,
19, Rue Saint Nicaise, Rouen.
Le flacon : 12 fr. 50 dans toutes pharmacies. A défaut et pour renseignements, écrire à L. Richelet, 6, r. de Belfort, à Bayonne (B.-P.).

BLANCO
AUGMENTE CONSIDÉRABLEMENT LA DURÉE DU LINGE
VOICI LA PREUVE
Ce n'est pas en mettant des assiettes, des couverts ou des plats sur une nappe que vous l'usez.
Ce n'est pas parce que vous vous essuyez la bouche avec votre serviette de table que vous y faites un trou.
Alors ! quelles sont les causes de l'usure rapide de ces objets ???
La réponse est facile :
Le chlore ou l'eau de javel ;
La brosse ;
L'ébullition prolongée ;
Les torsions multiples.
Comme Blanco supprime le chlore ou l'eau de javel tout en détachant mieux.
Comme il supprime totalement l'emploi de la brosse.
Qu'il réduit à vingt minutes le temps d'ébullition et qu'une seule torsion suffit pour que le linge passé à la bouillieuse au rinçage.
ON PEUT DIRE SANS AUCUNE EXAGÉRATION que :
DU LINGE LAVÉ AU BLANCO DURE — AU MOINS TROIS FOIS PLUS —
car tout le monde sait maintenant que Blanco, même employé à dose massive, ne diminue pas d'un centième la solidité du plus léger tissu.
Fabricant : L. REYNAUD, r. Jacquard, TOURCOING

ON TROUVE PARTOUT
dans toutes les Pharmacies
AU PRIX DE 7 fr. 85 LA BOITE
L'ONGUENT VÉGÉTAL de l'Abbé PANET
PARCE QUE :
il calme instantanément les démangeaisons,
il soulage dès la première application,
il guérit sûrement et rapidement sans rechute
ECZEMAS, LUPUS
ULCÈRES VARIQUEUX, PSORIASIS
DEMANGEAISONS, SYCOSIS, PELADE
CROUTES DE LAIT
URTICAIRES, MALADIES DE PEAU
MALADIES DU CUIR CHEVELU
Si vous avez quelques difficultés à vous procurer cette marque, pour la recevoir franco, adressez un mandat de 7 fr. 85 au
Laboratoire de l'Abbé PANET
à BLENDECQUES (P.-de-C.), Case 56

LE PRINTEMPS
qui marque le réveil de la Nature influe sur nos organismes autant que sur les plantes.
Boutons, rougeurs, troubles digestifs, malaises divers, maux de tête, étourdissements, migraines indiquent au retour de la belle saison qu'un nettoyage est nécessaire, qu'un coup de balai s'impose pour rafraichir l'Estomac, déblayer l'Intestin, purifier le Sang.
C'est le moment de recourir aux
PILULES DUPUIS
laxatives,
antiglaireuses,
antibilieuses,
dépuratives.
Sans rien changer à vos habitudes, faites une cure rafraichissante en prenant pendant 2 ou 3 semaines au début de votre repas du soir
une Pilule DUPUIS
et vous retrouverez bientôt
un Estomac propre,
un Intestin libre,
un sang pur.
Les Pilules Dupuis ne donnent jamais de coliques : elles font toujours de l'effet parce que le corps ne s'en fatigue jamais.
DANS TOUTES LES PHARMACIES
La Boîte : 3 francs

DIVORCES Séparation de corps et de biens CONSULTATIONS
Me G. NORY-CHAPMAN, 35, r. Gustave-Joncquel, LILLE
FACILITES DE PAIEMENTS

POUDRES ET CIGARETTES ESCOUFLAIRE
Les avez-vous essayées ?...
ASTHME TOUTES OPPRESSIONS
EMPHYSÈME - BRONCHITE CHRONIQUE
Pour toute [illegible] : 28, Cr-Rue, [illegible]

MARCHANDS!!!
Robes Femmes .. 9 et 12 fr.
Chemises Femmes. La douzaine ..... 51 »
Pantalons Femmes La douzaine ..... 51 »
Tabliers, taille 44 à 60 assortis. La doz. 18 »
Combinaisons brodées Femmes. La doz. 96 »
Prix très intéressants. Gros échantillons contre mandat de 10 francs. Linges Tabliers en gros. Demandez notre tarif. Ecr.
Simone DESERT
28, rue Lottin, 28, à LILLE
Même Maison
22 bis, rue Victor-Hugo, BOULOGNE-SUR-MER

SYPHILIS
Comprimés 222. Prix 14.00. Remède facile, simple et discret. Notice envoyée sous enveloppe fermée contre 0 fr. 40 Phie FIEVET, 2, rue de Lille, 2, Tourcoing. 10.576

VACANCES ÉCONOMIQUES
Société pingo et tourisme offre séjour à la mer ou à la montagne, nourri, logé, à partir de 17 francs par jour. Demander notice, 69, rue de Saintonge, Paris, Jeund. [illegible]

FABRIQUE DE
BICYCLETTES
à CREDIT ou au COMPTANT
C'est toujours MOITIÉ meilleur marché qu'ailleurs
BICYCLETTES de fatigue, bicyclettes de course et demi-course, bicyclettes de dames et bicyclettes d'enfants. Tous les modèles sont garantis pendant trois ans, et depuis 225
MACHINES A COUDRE les plus vites, les plus perfectionnées, les plus puissantes, garanties 20 ans, depuis 395
et pour TOUS LES ARTICLES VOUS TROUVEZ DES MÊMES DIFFÉRENCES DE PRIX AUX
Etablissements HOUSSOULLIEZ
13, rue du Havre - CALAIS
Demander les circulaires détaillées et machines à coudre en joignant timbres-poste. — R. C. Calais 4024.

MALADES !
La CLINIQUE CENTRALE DE LILLE
est l'établissement médical le mieux organisé de toute la région. Grâce à ses nombreuses succursales, vous pouvez consulter sans faire des déplacements et frais inutiles
VOIES URINAIRES — MALADIES DES FEMMES
MALADIES DE LA PEAU - MALADIES SECRÈTES
— ULCÈRES — VARICES — HÉMORROIDES —
SYPHILIS — IMPUISSANCE — PROSTATITE
CONSULTATIONS :
LILLE, 32, rue Faidherbe tous les jours, de 8 à 19 h. même dimanche et fêtes
ROUBAIX, 85, r. de la Gare Lundi, Jeudi, Samedi, de 9 h. à 19 h.
VALENCIENNES Mercredi, Samedi de 8 h. à 19 h.
LENS, 24, rue de Lille, 24 Dimanche de 8 à 12 h. les Mardi et Vendredi de 9 h. à 19 h.

Les meilleurs placements de vos économies SONT OFFERTS PAR la Banque Moderne "LE BIEN ETRE"
LILLE — 123, Boulevard de la Liberté, 123 — LILLE
NOUVEAUX TAUX D'INTÉRÊTS DES COMPTES DE DÉPOTS (en hausse)
A vue (remb. au gré du déposant) ..... 6 %
A trois mois ..... 6,50 %
A six mois ..... 7 %
A un an ..... 7,50 %
A deux ans ..... 8 %
A cinq ans ..... 8,50 %
A dix ans et au-dessus ..... 10 %
La Banque Moderne « LE BIEN-ETRE » prend le demi-de plus à sa charge. — Demander la nouvelle brochure explicative de toutes les opérations (joindre 0 fr. 30 pour le port).

UN MILLION à GAGNER
LE 1er JUIN 1926
en achetant une obligation CRÉDIT NATIONAL 5 % net d'impôt payable 15 fr. en souscrivant, le solde en 6, 12, 18 ou 24 mois, conformément à la loi du 13 mars 1926. Dès le premier versement on devient propriétaire du titre comme s'il était payé comptant et l'on a droit à la totalité du lot gagné. Tout titre non gagnant est remboursé à 400 fr.
Les obligations du CRÉDIT NATIONAL 1919 offrent 4 tirages par an et 40 millions de Lots A CHAQUE TIRAGE :
1 LOT DE 1 MILLION | 5 LOTS DE 100.000
1 LOT DE 500.000 | 10 LOTS DE 50.000
Le nombre des titres étant limité, envoyer de suite votre souscription en un simple pli de 15 francs à
COMPTOIR GÉNÉRAL DE CRÉDIT, Service IL 23, rue St-Lazare, PARIS
LISTE OFFICIELLE APRÈS TIRAGES